



## 4/5-Christ, la fin de la loi

### Quand l'histoire se répète – 1888

Manuel Ospino

Notre premier texte biblique se trouve dans **Romains 10 : 1** : *"Frères, le souhait de mon cœur, et la supplication [que j'adresse] à Dieu pour eux, c'est qu'ils soient sauvés."* [version Darby]

En quelques mots, l'apôtre Paul nous dit qu'il prie sincèrement pour le salut d'Israël. En général, lorsqu'on prie pour qu'une personne soit sauvée, c'est souvent parce qu'on a un doute quant à son salut. C'est pourquoi l'apôtre Paul prie pour le salut d'Israël. Il est probable que l'apôtre Paul pense qu'Israël ne se trouve pas dans la voie du salut, ou bien qu'il sait quelque chose à propos d'Israël — ce dont il va nous parler ensuite — qu'il considère comme un obstacle au salut d'Israël.

Voyons donc de quoi il s'agit. **Romains 10 : 2** : *"Car je leur rends témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu ..."* [version Darby]. Ceci est très important. Dans la littérature rabbinique, par exemple celle du second temple, le zèle occupe une place importante. Parmi les figures exemplaires de zèle divin, on trouve notamment Phinées, fils d'Éléazar, qui, animé par un zèle divin, transperça deux corps d'une lance et prononça un jugement. Ainsi, dans la littérature rabbinique, Phinées apparaît comme l'un des héros du zèle divin.

Quand Paul parle du zèle d'Israël, il fait généralement référence à cette tendance juive à préserver la pureté rituelle, en s'abstenant d'avoir des relations avec les païens. Un Juif est considéré comme zélé tant qu'il reste à l'écart, qu'il limite ses contacts avec les non-Juifs et qu'il conserve sa pureté rituelle. S'il se lie avec un païen, s'il mange avec lui, s'il a des échanges commerciaux avec lui, il risque de se souiller rituellement. Le zèle d'Israël consiste donc, en général, à préserver et maintenir son état de pureté rituelle. C'est pourquoi Phinées est considéré comme l'un des héros du zèle divin dans la littérature rabbinique.

Or, ce zèle qu'Israël éprouve, l'apôtre Paul l'apprécie. Il dit : *"Car je leur rends témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu..."* Cependant, ce zèle n'est pas *"selon la connaissance."* Que signifie un *"zèle pour Dieu non selon la connaissance"* [ou *sans intelligence* dans la version Segond] ? Cela signifie tout simplement qu'il y a quelque chose qu'ils ignorent, quelque chose qu'ils ne comprennent pas. Ne pas avoir la connaissance signifie qu'il y a une part d'ignorance. C'est un zèle fondé sur une méconnaissance. C'est pour cela que c'est un zèle qui n'est pas selon la connaissance. Et ici, il y a un point très important. C'est

la première chose que nous devons apprendre lorsque l'apôtre Paul parle de ce zèle qui n'est pas selon la connaissance. Une personne peut être zélée, elle peut être sincère, elle peut avoir de bonnes intentions dans la pratique de la religion, mais si elle ne possède pas la connaissance, si elle ne connaît pas la vérité, ce zèle manifesté dans la pratique religieuse ne conduit pas au salut. L'apôtre Paul nous met donc en garde et parle d'un élément qui doit accompagner ce zèle religieux, à savoir la vérité. Ainsi, l'apôtre dit : *"Je leur rends le témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais ce zèle n'est pas éclairé par la connaissance."*

Voyons maintenant ce qu'ils ignorent ; voyons quel est l'élément de vérité qui leur manque au zèle religieux d'Israël. Examinons le **verset 3** : *"ne connaissant pas la justice de Dieu."* Ils ignorent la justice de Dieu. Que se passe-t-il si un Israélite a du zèle pour Dieu, s'il pratique sa religion avec sincérité, avec dévotion — une pratique qui peut être belle, rigoureuse, très méthodique, parfaitement conforme à tout ce qui est prescrit religieusement mais il ignore la justice de Dieu ? Cela peut-il le conduire finalement à l'heureux et joyeux héritage céleste s'il ignore la justice de Dieu ? Difficilement, très difficilement. Et c'est précisément cette situation qui pousse l'apôtre Paul à prier pour qu'Israël soit sauvé. En d'autres termes, Paul prie pour qu'Israël, afin d'être sauvé, puisse connaître et ne plus ignorer la justice de Dieu.

Analysons maintenant le verset 3 en relation avec le **verset 4** qui dit : *"Car, ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu."* Ici, il y a un contraste entre deux justices. Voyons quel est ce contraste. *"Car ignorant la justice de Dieu"*, voici la première justice, *"et cherchant à établir leur propre justice"*, voici la deuxième justice. Il y a donc ici un contraste entre la justice de Dieu et la propre justice. Ces deux choses ne sont pas identiques, elles sont opposées. Par conséquent, elles sont dans une relation de contraste : justice de Dieu, propre justice.

Et ce que nous allons développer dans cette étude, c'est que ces deux justices sont les mêmes justices qui apparaîtront plus loin à partir du verset 5 sous des termes synonymes. Ce contraste entre justice de Dieu et propre justice sera maintenu tout au long du passage.

Voyons donc comment ce passage se développe. Le texte biblique dit : *"Car, ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne sont pas soumis à la justice de Dieu."* Le **verset 4** commence par **car**. *"Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient."* Cela signifie que le verset 4 donne la raison de ce qui est affirmé au verset 3. Cela signifie que le fait que Christ soit la fin de la loi — que la loi mène à Christ — est précisément la raison pour laquelle l'apôtre Paul nous dit qu'Israël ne s'est pas soumis à la justice de Dieu. Autrement dit, Christ est la fin de la loi, et c'est pour cela qu'Israël ne s'est pas soumis à la justice de Dieu, qu'il n'a pas accepté la justice de Dieu : il n'a pas reconnu Christ comme le but de la loi. Cela signifie que ce qu'Israël ignore, en tant que justice de Dieu, c'est précisément le fait que Christ est au cœur même de la loi.

Christ est la fin de la loi — et c'est exactement ce qu'Israël n'a pas compris. Il ignore la justice de Dieu parce qu'il n'a pas découvert Christ dans la loi. Et tant qu'Israël ne découvrira pas que le Christ est la fin de la loi, il continuera d'ignorer la justice de Dieu, puisque Christ en est l'accomplissement. Remarquez que non seulement Israël ignore la justice de Dieu, mais il cherche à établir sa propre justice. Cela signifie que le fait de ne pas reconnaître Christ dans la loi, de ne pas Le voir comme son but ultime, conduit Israël à rejeter la justice divine et à vouloir établir la sienne propre.

Alors que signifie "*chercher à établir leur propre justice*" ? Attention à la grammaire, à la manière dont le verset 4 est connecté au verset 3. Le fait d'établir ou de chercher à établir sa propre justice doit nécessairement, en raison de cette connexion avec le verset 4, signifier qu'Israël a une attitude, une perception, une relation avec la loi sans Christ. Et cette attitude, cette relation avec la loi sans Christ, est appelé un établissement ou une recherche d'établissement de la propre justice. C'est une relation avec la loi sans Christ.

Ensuite, le passage dit : "*Car Christ est la fin de la loi, pour la justification de tous ceux qui croient.*" À laquelle de ces deux justices cette phrase appartient-elle ? S'agit-il de la propre justice ou de la justice de Dieu ? Si Christ est la fin de la loi et que c'est ce qu'Israël ignore, il ignore donc aussi la justice de Dieu, alors la phrase "*justification de tous ceux qui croient*" doit être le synonyme de la "*justice de Dieu.*" Donc, "*la justice de Dieu*" serait un synonyme de "*justification de tous ceux qui croient*" parce que la justice qui vient de Dieu est une justice qu'on obtient par la foi. La justice de Dieu est donc une justice pour tous ceux qui croient. Nous comprenons que la justice de Dieu est une justice qui s'obtient en croyant. C'est une justice qu'on obtient par la foi. C'est une justice à laquelle nous participons par la foi.

Voyons donc ce que va nous dire le verset 5. Rappelez-vous que nous avons proposé dès le début que l'expression *justice de Dieu* et *justice propre* constitue un contraste qui sera maintenu tout au long du passage. Par conséquent, nous avons dit que "*justification de tous ceux qui croient*", est un synonyme de "*la justice de Dieu.*" Maintenant, le **verset 5**, va parler d'une autre justice. "*En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles.*" À quelle justice appartient donc la justice qui vient de la loi ? S'agirait-il d'un troisième type de justice ? Ou bien est-ce une justice qui fait partie de l'un des deux types déjà présentés en contraste au verset 3, mais qui ici, au verset 5, reçoit simplement un nom différent ?

Je crois, au nom du Seigneur, que la justice qui vient de la loi n'est pas une troisième justice, mais qu'elle est l'une des deux précédentes : soit la justice de Dieu, soit la propre justice. Nous devons simplement déterminer à laquelle des deux catégories elle appartient : appartient-elle à l'expression *justice de Dieu*, ou à l'expression *propre justice* ? Arrêtons-nous un instant sur la réponse pour éviter toute interprétation arbitraire.

Quoi qu'il en soit, l'expression *"la justice de Dieu"* est mise en contraste dans le texte avec *"la justice qui vient de la loi"*. Et je vais vous le montrer ; il suffit de continuer à lire le texte. **Verset 5, 6** : *"En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles. Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi ..."* Ici nous avons un contraste. Peu importe ce que signifie exactement l'expression *"la justice qui vient de la loi"*, une chose est claire dans le texte en raison de sa structure grammaticale ; il s'agit ici d'une justice mise en contraste avec l'expression *"justice qui est par la foi."* Ainsi, *"la justice qui vient de la loi"* est différente et, dans un certain sens, elle est en contraste, voire opposée à l'expression *"justice qui est par la foi."* Donc, *"la justice qui vient de la loi"* ne peut pas appartenir à la catégorie *"justification de tous ceux qui croient"*, laquelle est équivalente à la *"justice qui est par la foi."* L'expression *"justice qui vient de la loi"* doit donc appartenir à une autre catégorie. À quelle catégorie ? Il s'agirait probablement de la *"propre justice"*. La *"justice qui vient de la loi"* appartiendrait alors à la *"propre justice."*

Maintenant, comment pouvons-nous le démontrer ? Quelqu'un pourrait dire : *"D'accord, mais j'ai besoin de quelque chose de plus clair, j'ai besoin d'un peu plus de précision pour être convaincu que l'expression "justice qui vient de la loi" appartient à la même catégorie que "propre justice", cette justice qu'Israël a cherché à établir sans relation avec le Christ."* Est-ce bien le cas ?

Pour cela, nous examinons la manière dont le verset *"L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles"* est utilisé. Ce passage se trouve dans l'Ancien Testament, dans **Lévitique 18 : 5**. *"Vous observerez Mes lois et Mes ordonnances : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."* Maintenant, tout ce que nous avons à faire, c'est d'examiner la manière dont l'apôtre Paul utilise ce même passage dans un autre de ses écrits, dans Galates. Nous allons vérifier qu'en réalité, l'expression *"justice qui vient de la loi"* est la même chose que *propre justice*, et qu'elle est donc différente de *"justice qui est par la foi"*, ou de *"justice de Dieu"*, ou encore de *"justice pour celui qui croit"*.

Lisons Galates 3 : 11 et 12. Le verset 12 contient le même passage que l'apôtre Paul cite dans Romains 10 : 5, qui fait référence à Lévitique 18 : 5. **Galates 3 : 11, 12** : *"Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi. Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* Remarquez que l'apôtre Paul introduit le passage en disant : *"la loi ne procède pas de la foi"*, mais il ajoute : *"Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* C'est intéressant.

Maintenant, revenons à Romains 10 et essayons de schématiser les justices mises en contraste. Nous obtenons le schéma suivant : deux justices mises en contraste : la justice de Dieu et la propre justice. Quels sont les termes synonymes utilisés dans le passage pour désigner la justice de Dieu ? Le passage utilise les expressions *"justification de tous ceux qui croient"* [Rom. 10 : 4] et *"la justice qui vient de la foi."* [Rom. 10 : 6]. La justice

de Dieu est équivalente à *"justification de tous ceux qui croient"* et à *"justice qui vient de la foi."* L'expression *"propre justice"* [Rom. 10 : 3] serait donc équivalente à *"justifié ... par la loi."* [Gal. 3 : 11]. Car selon Galates 3 : 12, la justice qui ne procède pas de la foi est celle qui est citée dans **Lévitique 18 : 5**, c'est-à-dire : *"Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."* Cette phrase, selon l'apôtre Paul, ne vient pas de la foi. En d'autres termes, il parle ici de la propre justice. La propre justice est une justice qui vient de la loi, c'est une justice qui repose sur cette prémisse : *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."* Maintenant, posons-nous une question très intéressante : que signifie cette phrase ?

Allons à la loi pour savoir de quoi il est question dans cette phrase de **Lévitique 18 : 5** : *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."* La loi citée ici parle d'une justice qui ne vient pas de la foi. Selon Romains 10, il s'agit de la propre justice, la justice qui vient de la loi, une justice qui n'implique pas la foi, une justice qui n'est pas par la foi. Comment Paul en arrive-t-il à cette conclusion et quel lien existe-t-il avec *"l'homme qui les mettra en pratique"* ? *"L'homme qui les mettra en pratique"* signifie simplement l'homme qui garde ces commandements, qui accomplit tout ce qui est écrit dans la loi, l'homme qui obéit aux préceptes de la loi.

Et que signifie *"vivra par elles"* ? Pour le comprendre nous devons examiner certains passages de la loi où la vie est présentée comme le résultat ou la conséquence de l'obéissance. Cherchons à comprendre le lien entre l'obéissance et la vie. **Deutéronome 6 : 24** : *"L'Éternel nous a commandé de mettre en pratique toutes ces lois, et de craindre l'Éternel, notre Dieu, afin que nous fussions toujours heureux, et qu'Il nous conservât la vie, comme Il le fait aujourd'hui. Nous aurons la justice en partage."* Nous aurons la vie, nous la conserverons et tout ira bien pour nous, si nous mettons en pratique tous ces statuts. Et le passage se termine au **verset 25** : *"Nous aurons la justice en partage."* Quand aurons-nous la justice ? *"si nous mettons soigneusement en pratique tous ces commandements devant l'Éternel, notre Dieu, comme Il nous l'a ordonné."* Avez-vous noté ce que dit ici la loi ? La loi dit : "Obéis, et tu vivras." La loi dit : "Obéis, et je te conserverai la vie." Et la loi ne dit pas seulement "obéis, et tu vivras", elle dit aussi : "Obéis, et tu obtiendras la justice." Alors, l'équation est : obéis, garde tous les commandements, et tu auras la justice, et ensuite tu vivras en conséquence de cette justice. Voilà ce que signifie : *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."*

Maintenant, étudions un autre texte de la loi. **Deutéronome 32 : 45, 46** : *"Lorsque Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles devant tout Israël, il leur dit : Prenez à cœur toutes les paroles que je vous conjure aujourd'hui de recommander à vos enfants, afin qu'ils observent et mettent en pratique toutes les paroles de cette loi."* Selon Moïse, quelles sont les paroles de la loi qu'il faut mettre en pratique ? *"toutes les paroles de cette loi."* Maintenant, notez le **verset 47** : *"Car ce n'est pas une chose sans importance pour vous."* Qu'est-ce qui n'est pas sans importance ? Les paroles de la loi. Pourquoi ?

Parce que *"c'est votre vie, et c'est par là que vous prolongerez vos jours dans le pays dont vous aurez la possession."* Que signifie donc : *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles"*, ce texte que l'apôtre Paul cite dans **Romains 10 : 5** où il dit *"la justice qui vient de la loi"* ? Le texte biblique dit : *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles"* Donc, selon Paul, *ce* dernier verset est un passage où la loi parle de la justice fondée sur la loi. Et quelle est la relation entre la loi, l'accomplissement de tous les commandements de la loi et la vie ? La relation que la loi nous donne c'est que celui qui garde la loi, qui garde les commandements, qui accomplit toutes les paroles de la loi, conservera la vie, il vivra. Voilà ce que signifie *"l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles."*

Maintenant, je vais vous poser une question : Paul croit-il que cela est possible ? Allons à **Romains 10 : 5**. Paul dit que *"Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* Mais Paul, croit-il qu'un homme puisse atteindre cette justice ? Croit-il qu'un homme puisse parvenir à vivre grâce à l'obéissance à toutes les paroles de la loi et qu'il existe un homme sur la Terre qui soit capable d'atteindre la justice au moyen de l'obéissance à la loi ? Pour répondre à cette question, allons au passage parallèle dans **Galates 3 : 12** qui cite textuellement Lévitique 18 : 5 : *"Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* Voyons ce que dit l'apôtre Paul. **Galates 3 : 11** : *"Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident."* Quelle est la preuve que Paul présente pour montrer que personne n'est justifié par la loi ? Regardez la preuve, il dit : *"Le juste vivra par la foi."* Ce verbe "vivra" du verset 11 est-il le même que "vivra" du verset 12 ? Comparez *"le juste vivra par la foi"* avec *"celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* Soit la personne vit grâce à son respect de toute la loi, soit elle vit grâce à la foi. Mais Paul dit que les deux ne sont pas compatibles. C'est l'un ou l'autre. Car Paul dit au **verset 11** : *"que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident."* Pourquoi ? Car *"le juste vivra par la foi."* Ce passage dit que la manière dont le juste va vivre est par la foi. Le juste vivra par la foi. Si le juste vit par la foi, alors il ne vit pas parce qu'il a accompli toutes ces choses de la loi. Comprenez-vous ce que dit ce passage ? Dans **Romains 10 : 5**, Paul dit : *"En effet, Moïse définit ainsi la justice qui vient de la loi : L'homme qui mettra ces choses en pratique vivra par elles."* Paul ne croit pas, selon Galates 3 : 11, qu'il soit possible à un homme d'observer la loi et d'être sauvé et de préserver sa vie par son obéissance. Non ! car **Galates 3 : 11** dit : *"Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi."* Nous voyons donc que ce que Paul dit ici dans Romains 10 : 5, appartient à la propre justice. Autrement dit, Paul dit que la justice qui vient de la loi, dont parle Moïse dans Lévitique 18 : 5, est une justice sans la foi ; il s'agit donc de la propre justice. C'est une justice que l'on cherche à atteindre. En d'autres termes, Paul dit : *"Chers amis, la justice qui vient de la loi, est une justice inaccessible."*

Et maintenant se pose la grande question : en sera-t-il toujours ainsi ? Voyons ce que ce passage va nous apprendre. Celui qui pratique ces choses vivra par elles. Et nous avons

déjà vu que ce passage est mis en contraste dans Galates 3 : 11, avec le texte : *"Le juste vivra par la foi."* Ce que Paul dit, c'est que la vie est le résultat de la foi. La vie s'acquiert par la foi, parce que personne ne peut se justifier lui-même par la loi. Personne n'est justifié par la loi, car l'Écriture dit : *"Le juste vivra par la foi."* Ce point est extrêmement important, parce que c'est la manière dont l'Évangile commence à être exposé dans Romains. Romains 10 : 5 contient Lévitique 18 : 5 ; Galates 3 : 2 contient également Lévitique 18 : 5. Selon Galates 3, cette loi dont parle la loi est inaccessible parce que le verset 11 dit que *"nul ne soit justifié devant Dieu par la loi"* parce que *"le juste vivra par la foi."* Et c'est précisément avec ce verset *"le juste vivra par la foi"*, que Paul commence son exposé de l'Évangile dans Romains. Lisons **Romains 1 : 16 et 17** : *"Car je n'ai point honte de l'Évangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : Le juste vivra par la foi."* Une meilleure traduction de cette phrase *"par la foi et pour la foi"* [version Segond] serait *"de la foi pour la foi"* [version Darby]."

Ainsi, cette interprétation de *"la foi et pour la foi"* correspondrait au fait que la justice de Dieu se révèle à partir de la foi, c'est-à-dire à partir de la fidélité divine. La justice de Dieu se révèle à partir de la fidélité divine en vue de la foi de l'homme. Dieu révèle Sa fidélité et la révélation de Sa fidélité produit la foi chez l'homme. C'est ce que le texte nous enseignera plus loin, lorsque nous étudierons Romains 3. Pour conclure cette note explicative, il suffit de dire que dans l'Évangile, la justice de Dieu se révèle *par la foi et pour la foi*, ou *de la foi et pour la foi*. Quel est le verset que l'apôtre Paul utilise dans la Bible pour commencer son exposé sur la justice qui est par la foi ? C'est celui qui apparaît dans Galates 3 : 11, en contraste avec Lévitique 18 : 5. C'est un texte qui se trouve aussi dans l'Ancien Testament et qui appartient au prophète Habakuk. Il y a ici quelque chose de très important. **Habakuk 2 : 4** : *"Voici, son âme s'est enflée, elle n'est pas droite en lui ; mais le juste vivra par sa foi."* C'est le texte utilisé par Paul dans Romains 1 : 17. Que signifie le texte d'Habakuk 2 : 4 dans son contexte ? Pour le comprendre, examinons un peu le contexte.

**Habakuk 1 : 2 à 4** : *"Jusqu'à quand, ô Éternel ?... J'ai crié, et Tu n'écoutes pas ! J'ai crié vers Toi à la violence, et Tu ne secours pas ! Pourquoi me fais-Tu voir l'iniquité, et contemples-Tu l'injustice ? Pourquoi l'oppression et la violence sont-elles devant moi ? Il y a des querelles, et la discorde s'élève. Aussi la loi n'a point de vie, la justice n'a point de force ; car le méchant triomphe du juste, et l'on rend des jugements iniques."* Habacuc se plaint parce qu'il voit de la violence, de l'injustice, de l'impiété, et il se plaint devant Dieu en disant : *"Dieu, regarde, c'est à cause de cela que la justice est pervertie et que le jugement n'est pas rendu selon la vérité."* Pourquoi ? Parce que le méchant assiège le juste. Autrement dit, Habacuc se plaint du fait que tout ce qu'il voit semble contredire que le juste prospère et que le méchant périclète. Non, ce que Habacuc voit, c'est l'inverse. Il voit que le méchant prospère et que le juste périclète. Voilà ce qu'Habacuc observe. Et

c'est pour cela qu'il se plaint auprès de Dieu en disant : *Pourquoi me fais-Tu voir l'iniquité ?*" Quelle est la réponse de Dieu ? **Verset 5** : *"Jetez les yeux parmi les nations, regardez, et soyez saisis d'étonnement, d'épouvante ! Car Je vais faire en vos jours une œuvre, que vous ne croiriez pas si on la racontait."* Quelle est cette œuvre ? **Verset 6 à 9** : *"Voici, Je vais susciter les Chaldéens..."* Qui sont les Chaldéens ? Les Chaldéens, sont les Babyloniens. C'est l'Empire néo-babylonien ; c'est Nébucadnetsar. Voici comment ils sont décrits : *"peuple furibond et impétueux, qui traverse de vastes étendues de pays, pour s'emparer de demeures qui ne sont pas à lui. Ses chevaux sont plus rapides que les léopards, plus agiles que les loups du soir, et ses cavaliers s'avancent avec orgueil ; ses cavaliers arrivent de loin, ils volent comme l'aigle qui fond sur sa proie. Tout ce peuple vient pour se livrer au pillage ; ses regards avides se portent en avant, et il assemble des prisonniers comme du sable."* Habacuc réclame un jugement ; il réclame la justice sur la Terre, la justice dans Juda. Voici la réponse de Dieu : *"Habacuc, Je vais susciter les Babyloniens, les Chaldéens, Je vais les amener pour exécuter un jugement sur Juda."* Voilà ce que Dieu est en train de dire à Habacuc. Habacuc va répondre : *"Seigneur, comment est-ce possible ? Comment peux-Tu faire cela ? Comment peux-Tu prendre celui qui est injuste pour juger celui qui est plus juste que lui ? Comment est-ce possible que Tu prennes une armée étrangère pour exercer un jugement ici, dans Ton propre pays ?"*

Maintenant, lisons **Habacuc 2 : 1** et voyons ce que dit Habacuc à Dieu : *"J'étais à mon poste, et je me tenais sur la tour ; je veillais, pour voir ce que l'Éternel me dirait, et ce que je répliquerais après ma plainte."* Au verset 2, nous avons la réponse de Dieu : *"L'Éternel m'adressa la parole, et Il dit : Écris la prophétie : Grave-la sur des tables, afin qu'on la lise couramment. Car c'est une prophétie dont le temps est déjà fixé, elle marche vers son terme, et elle ne mentira pas ; si elle tarde, attends-la, car elle s'accomplira, elle s'accomplira certainement. Voici, son âme s'est enflée, elle n'est pas droite en lui ; mais le juste vivra par sa foi."* Maintenant nous sommes en mesure de répondre à la question : que signifie cette expression *"le juste vivra par sa foi"* ? Littéralement, cela signifie ceci : Babylone viendra certainement contre Juda. Cela peut tarder, mais cela arrivera. Et lorsque Babylone viendra exercer le jugement et la justice sur Juda, *"le juste vivra par sa foi"*, il ne mourra pas, il vivra. Babylone vient pour exercer la justice et un jugement, et elle emmènera des captifs. Elle viendra tout détruire. Mais le juste ne mourra pas. Le juste s'en ira. Le juste survivra à la destruction babylonienne. Voilà ce que signifie littéralement *"le juste vivra par sa foi"* dans Habacuc 2 : 4.

Est-ce qu'Habacuc est le seul prophète à dire cela ? Non, pas du tout. Le prophète préféré de l'apôtre Paul, c'est le prophète Ésaïe, et il dit exactement la même chose. Lisons **Ésaïe 1 : 4 à 6** : *"Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquités, à la race des méchants, aux enfants corrompus ! Ils ont abandonné l'Éternel, ils ont méprisé le Saint d'Israël. Ils se sont retirés en arrière... Quels châtiments nouveaux vous infliger, quand vous multipliez vos révoltes ? La tête entière est malade, et tout le cœur est souffrant. De la plante du pied jusqu'à la tête, rien n'est en bon état : Ce ne sont que blessures,*

*contusions et plaies vives, qui n'ont été ni pansées, ni bandées, ni adoucies par l'huile."* Telle était la situation du peuple à l'époque du prophète Ésaïe. Une situation terrible de déchéance dans le péché. Et que demande Dieu au prophète Ésaïe d'annoncer ? **Ésaïe 1 : 27** : *"Sion sera sauvée par la droiture, et ceux qui s'y convertiront seront sauvés par la justice."* Dieu va exercer un jugement, et les convertis seront délivrés par la justice. Maintenant, regardez ce qui va arriver : **Verset 28** : *"Mais la ruine atteindra tous les rebelles et les pécheurs, et ceux qui abandonnent l'Éternel périront."* Selon le prophète Ésaïe, Dieu va faire venir une nation étrangère et exercer un jugement. Lisons **Ésaïe 4 : 4** : *"Après que le Seigneur aura lavé les ordures des filles de Sion, et purifié Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, par le souffle de la justice et par le souffle de la destruction."* Dieu exercera un jugement sur Son peuple. Vous pouvez le vérifier dans Ésaïe 10, Ésaïe 13, et Ésaïe 14. Ce sont les Assyriens et les Babyloniens que Dieu utilisera pour juger, pour appliquer la justice et pour amener la dévastation sur la terre de Dieu, sur le peuple de Dieu.

Maintenant, que va-t-il se passer ? Souvenez-vous que nous analysons toutes ces citations pour comprendre ce que signifie *le juste vivra par la foi*. Lisons Ésaïe 2 : 12, pour comprendre comment on appelle ce jour où Dieu permettra aux nations étrangères d'envahir Juda. **Ésaïe 2 : 12** : *"Car il y aura un jour pour l'Éternel des armées contre tout homme orgueilleux et hautain, contre quiconque s'élève, afin qu'il soit abaissé."* Le jour où Dieu permettra aux nations étrangères de venir exercer le jugement, la justice, la dévastation est appelé le jour de l'Éternel des armées.

Maintenant, voyons ce qui va se passer au jour de l'Éternel, lorsque Dieu exercera son jugement à travers des nations étrangères contre le peuple d'Israël. **Ésaïe 3 : 10** : *"Dites que le juste prospérera, car il jouira du fruit de ses œuvres."* Apparemment, le juste ne mourra pas. Selon Ésaïe et Habacuc, lorsque Babylone ou l'Assyrie viendra exercer le jugement sur Jérusalem, sur Juda, le juste ne mourra pas. Le juste, au contraire, sera épargné, car il mangera du fruit de ses œuvres. En d'autres termes, le juste sera un survivant. Le juste ne mourra pas lors du jugement apporté sur la terre de Dieu par des nations étrangères.

Et maintenant, notez ce qui arrivera au méchant. **Verset 11** : *"Malheur au méchant ! il sera dans l'infortune, car il recueillera le produit de ses mains."* Voyons si Ésaïe et Habacuc disent la même chose. **Ésaïe 4 : 2** : *"En ce temps-là, le Germe de l'Éternel aura de la magnificence et de la gloire, et le fruit du pays aura de l'éclat et de la beauté pour les réchappés d'Israël."* Et qui fera partie de ces réchappés d'Israël lorsque viendront le jugement et la dévastation causés par des nations étrangères ? **Verset 3** : *"Et les restes de Sion, les restes de Jérusalem, seront appelés saints, quiconque à Jérusalem sera inscrit parmi les vivants."* En d'autres termes, celui que Nébucadnetsar ou l'Assyrien n'aura pas tué, celui qui sera resté en *"Sion, les restes de Jérusalem, seront appelés saints, quiconque à Jérusalem sera inscrit parmi les vivants."* Alors, que signifie *"le juste vivra*

*par la foi*" ? Cela signifie que lorsque Dieu exécute la justice et le jugement par le moyen de nations étrangères, le juste ne périra pas, mais vivra. Le juste survivra à l'invasion étrangère qui apporte le jugement et la justice sur la terre de Dieu. Comprenez-vous ce que cela signifie *"le juste vivra par la foi."* Mais l'impie mourra. *"Malheur au méchant ! il sera dans l'infortune, car il recueillera le produit de ses mains."* Pourquoi ? Parce qu'il reçoit le produit de ses œuvres. C'est ce que disent Ésaïe et Habacuc.

Si la phrase *"le juste vivra par la foi"* signifiait, aussi bien chez Habacuc que chez Ésaïe, que lorsque des nations étrangères viendraient pour exercer un jugement et rendre justice contre Juda, le juste serait sauvé, que peut donc signifier *"le juste vivra par la foi"* selon **Romains 1 : 17** ? *"en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : Le juste vivra par la foi."* Nous le lisons comme si Paul s'adressait à nous. La question est donc : est-ce que nous sommes en danger par Nébucadnetsar, ou Assurbanipal ou Salmanasar, rois d'Assyrie ? Y a-t-il un roi étranger qui va envahir notre ville, notre pays, notre peuple ? Et est-ce que *"le juste vivra par la foi"* signifie que, lorsque des nations étrangères viendront, nous survivrons ? Non. Nous ne vivons plus à Jérusalem, nous ne vivons plus en Juda, nous ne sommes pas sous la menace d'une invasion étrangère venant pour exercer un jugement et faire justice. Alors, que peut signifier pour nous aujourd'hui *"le juste vivra par la foi"*, tel que nous l'avons vu dans Habacuc et dans Ésaïe ? Nous allons maintenant le découvrir.

Paul va maintenant dire dans **Romains 1 : 18** que *"la colère de Dieu se révèle du Ciel contre toute impiété et toute injustice des hommes qui retiennent injustement la vérité captive."* Paul cite *"le juste vivra par la foi"*, non plus dans le contexte de l'invasion d'une nation étrangère, mais dans le contexte d'un jugement universel que Dieu va exercer. Lisons **Romains 2 : 5, 6** : *"Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu."* L'apôtre Paul dit que ceux qui endurcissent leur cœur et ne se repentent pas amassent la colère de Dieu, pour le jour du juste jugement de Dieu. À quel jugement fait-il référence ? Au jugement universel. Voyons **Romains 2 : 16** : *"C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes."*

Que dit Paul avec le texte d'**Habacuc 2 : 4** : *"le juste vivra par la foi"* ? Paul ne parle plus d'un jugement accompli par Babylone ou par l'Assyrie. Paul parle maintenant du jugement universel, du jugement que Dieu a décidé de faire un jour, afin de juger tous les êtres humains par l'Homme qu'Il a ressuscité des morts, donnant ainsi foi et témoignage à tous. Paul parle du jugement universel dans lequel Dieu jugera, par Jésus-Christ, les secrets des hommes. Que peut-on attendre de ce jugement qui aura lieu au dernier jour, à la fin des temps ? Lisons **Romains 2 : 6** et suivants : *"Dieu, qui rendra à chacun selon ses œuvres."*

Comment se fera la rétribution lors de ce jugement universel futur que le Seigneur exécutera par Christ ? "... *qui rendra à chacun selon ses œuvres ; réservant la vie éternelle à ceux qui, par la persévérance à bien faire, cherchent l'honneur, la gloire et l'immortalité ; mais l'irritation et la colère à ceux qui, par esprit de dispute, sont rebelles à la vérité et obéissent à l'injustice.*" Paul dit qu'au jour du jugement final qui est encore dans le futur, les hommes qui recevront la vie ce jour-là seront ceux qui, par la foi, auront reçu la vie. Et qui sont ces hommes qui, par la foi, reçoivent la vie ? Ce sont ceux qui auront été justifiés par la foi. Mais ceux qui ont persévéré dans le mal, dans la désobéissance recevront, au jour du jugement final, la colère et l'indignation.

Et **Romains 1 : 29 à 32** dit que ceux qui sont "*remplis de toute espèce d'injustice, de méchanceté, de cupidité, de malice ; pleins d'envie, de meurtre, de querelle, de ruse, de malignité ; rapporteurs, médisants, impies, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, dépourvus d'intelligence, de loyauté, d'affection naturelle, de miséricorde. Et, bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu, déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais ils approuvent ceux qui les font.*"

Clarifions et récapitulons. Paul dit dans **Romains 1 : 17** : "*le juste vivra par la foi.*" Il dit cela en se basant sur le contexte du passage original, Habacuc 2 : 4. Ce passage signifie que le juste vivrait lorsque Nébucadnetsar ou la nation étrangère envahirait Juda et le détruirait pour exercer la justice et un jugement. C'est pourquoi **Ésaïe 4 : 2**, qui dit la même chose, appelle ces justes "*les réchappés d'Israël.*" Mais lorsque Paul utilise ce passage "*le juste vivra par la foi*" Paul n'a pas en tête Nébucadnetsar envahissant Juda ni les Assyriens envahissant Israël ou Juda. Non. Il pense au jugement universel de Dieu qui aura lieu à la fin des temps, en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Paul a à l'esprit le jugement final, le jugement par lequel "*selon mon Évangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes*" dit-il [**Rom. 2 : 16**]. Le jugement dans lequel Christ sera le juge de tous les hommes ; voilà ce que Paul a à l'esprit. Quelle sera l'issue de ce jugement que Paul envisageait dans le futur, ce jugement qu'il attendait pour les derniers jours ? Il en résultera la vie pour ceux qui recherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité, et la mort pour ceux qui persévèrent dans les mauvaises actions.

En quelques mots, le jugement, tel que Paul le comprend ici, n'est pas différent du résultat qui survint lors du jugement de Juda par l'intermédiaire des nations étrangères. De la même manière que l'impie dut mourir lors de l'invasion babylonienne, lors de l'invasion assyrienne, de la même façon, lors du jugement final, Paul s'attend, selon ce qu'il dit dans Romains 2, à ce que l'impie, celui qui persévère dans le mal, reçoive la mort et non la vie. Alors, selon l'apôtre Paul, que signifie "*le juste vivra par la foi*" ? Cela signifie qu'au jour du jugement, le juste recevra la vie et non la mort grâce à sa foi. En d'autres termes, la personne qui est justifiée par la foi reçoit la vie. Tel est le sens de Romains 1 : 17 : "*le juste vivra par la foi*" ; lors du jugement le juste ne mourra pas, mais recevra la

vie, parce qu'il a été justifié par la foi. Voilà ce que cela signifie *"le juste vivra par la foi"* selon le développement de l'apôtre Paul dans Romains 2 et 3.

Mais il y a un problème. Selon **Romains 3 : 10**, *"Il n'y a point de juste, pas même un seul. Nul n'est intelligent, nul ne cherche Dieu ; tous sont égarés, tous sont pervers ; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul."* Lisons **Romains 3 : 18 à 20** : *"La crainte de Dieu n'est pas devant leurs yeux. Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant Lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché."* Le problème, c'est que lors du jugement final, le juste reçoit la vie par la foi, et que le méchant reçoit la mort, alors que Paul dit que personne n'est juste. Il n'y a personne qui comprenne, personne qui fasse le bien. Alors, pourquoi le juste recevra-t-il la vie ? Voyons ce que l'apôtre Paul dit dans **Romains 3 : 21** : *"Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction."* En d'autres mots, il n'est plus question du jour du jugement final ; ce n'est plus dans l'avenir. Il s'agit ici d'une justice de Dieu qui se manifeste indépendamment de la loi. La loi et les prophètes aussi en rendaient témoignage. C'est la justice de Dieu, qui se manifeste sans la loi, tout en étant annoncée d'avance par la loi et les prophètes. Quelle est cette justice ? *"La justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ."* *"En Jésus-Christ"* n'est pas une traduction correcte. Le mot *en* n'apparaît pas dans le texte grec ; c'est en réalité la préposition *de*. En vérité, le texte dit que ce qui a été révélé, *c'est la justice de Dieu par la foi de Jésus-Christ, pour tous ceux qui croient en Lui, car il n'y a pas de différence.* Alors, que veut dire l'apôtre Paul ici ?

L'apôtre Paul nous dit simplement que Dieu, par l'intermédiaire de Christ, a révélé Sa justice. Dieu, par Christ, a apporté la justice, mais ce n'était pas une justice comme l'homme l'attendait. Ce n'était pas une justice comme la loi l'attendait. Ce n'était pas une justice dans laquelle, lorsque Dieu révélait Sa justice, certains mouraient parce qu'ils étaient impies, et d'autres vivaient parce qu'ils étaient justes. Non, ce n'est pas ce genre de justice qui a été révélée par la foi **de** Christ. Qu'est-ce donc qui a été révélé par la foi **de** Christ ? Ce qui a été révélé, c'est que Christ a été présenté par Dieu comme une propitiation. Notez ce qui est dit le **verset 25** : *"C'est Lui que Dieu a destiné, par Son sang, à être, pour ceux qui croiraient victime propitiatoire, afin de montrer Sa justice, parce qu'Il avait laissé impunis les péchés commis auparavant, au temps de Sa patience."* Cela signifie que là où Dieu a manifesté Sa justice, au lieu de donner la mort aux uns et la vie aux autres selon leurs œuvres, Dieu a rendu un jugement et a condamné le péché **en** Christ. Pourquoi ? Pour qu'au lieu de donner la mort à certains et la vie à d'autres, en Christ, Dieu condamne le péché et donne la vie **à tous**. En Christ, Dieu a condamné le péché pour offrir à tous l'opportunité de vivre. Au lieu de donner la mort aux impies et la vie aux justes, ce que Dieu a fait, c'est condamner le péché **en** Christ afin que Christ,

en tant que propitiation, soit le lieu de réconciliation entre Dieu et l'être humain, et que l'humanité entière reçoive la vie.

Etes-vous conscients de ce que Dieu a fait ? C'est pourquoi il s'agit d'une révélation qui a lieu sans la loi, car la loi disait : celui qui obéit aux commandements vivra. Mais Paul démontre que personne n'a obéi, qu'il n'y a pas de juste, pas même un seul, qu'il n'y avait personne qui fasse le bien. Et pourtant, quand Dieu a révélé Sa justice, il n'y a pas eu de morts. Le seul qui est mort, c'est Christ, afin que Dieu puisse donner la vie à tous pour que nous puissions voir le caractère juste de Dieu et que naisse la foi en ce Dieu qui s'est révélé en Christ, pour que nous puissions croire. Dieu a donné la vie en Christ au monde au lieu de le condamner. Alors que le monde s'attendait à ce que Dieu exerce le jugement, ce qui fut révélé, c'est que Dieu, en Christ, fut notre propitiation, et Dieu a donné la vie au monde.

Et maintenant, nous sommes en mesure de terminer le chapitre 10 de l'épître aux Romains. Nous avons déjà parlé de la justice qui vient de la loi, et nous avons dit que Paul croit qu'elle est inatteignable ; par conséquent, nous l'avons qualifiée de *propre justice*. Paul croit que l'homme ne peut pas être justifié par la loi, ce qui est évident, car *"le juste vivra par la foi."* Maintenant, Paul parle de la justice qui vient de la foi. Il va montrer que la loi témoignait déjà à l'avance de la justice qui vient par la foi. En d'autres termes, Il dit dans **Romains 10 : 6** : *"Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi..."* Où la justice qui vient de la foi parle-t-elle ? Elle le fait dans Deutéronome 30. Maintenant comparons Deutéronome 30 et Romains 10 : 6-7. Deutéronome 30, est le passage que Paul cite ici pour montrer que la loi parle de la justice qui vient de la foi.

En d'autres termes, Paul dit dans **Romains 3 : 21** que *"maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes."* Il va citer la loi, là où, selon lui, elle parle de la justice qui est par la foi. Il dit : *"Ne dis pas en ton cœur : Qui montera au ciel ?"* En d'autres termes, cela signifie *"c'est en faire descendre Christ."* Et là, on se demande : que veut-il dire ? Paul nous dit ici qu'il cite la loi, et que la loi parle de la justice qui vient de la foi. Mais quand nous lisons cela, nous voyons que la loi, lorsqu'elle parle de la justice qui vient de la foi, nous dit : *"Ne dis pas en ton cœur : Qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Christ."* Comment Paul voit-il ici la loi parler de la justice qui vient de la foi ? Paul est en train de citer Deutéronome 30 : 12.

Lisons **Deutéronome 30 : 6** parce que c'est ici que se trouve la grande promesse. *"L'Éternel, ton Dieu, circonciera ton cœur et le cœur de ta postérité, et tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur et de toute ton âme, afin que tu vives."* Que veut-il dire ? C'est le plus grand commandement, c'est la loi résumée dans son premier et plus grand commandement. Vous vous souvenez quand on a demandé à Christ : *"Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ?"* [Mat. 22 : 36] Jésus a répondu : *"Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le*

*premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes.*" En d'autres mots, Dieu est en train de dire : *"Je vais circoncire ton cœur pour que tu gardes le plus grand commandement de la loi, pour que tu accomplisses la loi. Je vais transformer ton cœur. Je vais faire un miracle, afin que tu gardes la loi pour que tu vives."* Il ne s'agit pas de la vie qui s'obtient par l'obéissance. Ce n'est pas que la vie est le résultat de l'obéissance. La vie est le résultat de la circoncision du cœur qui conduit à la possibilité de garder la loi. Dieu agit dans le cœur pour le rendre capable de garder la loi, alors il vit. Paul voit dans Deutéronome 30 une loi qui parle de la justice qui vient de la foi.

Et maintenant, nous allons le voir dans ce contexte. **Deutéronome 30 : 11** : *"Ce commandement que Je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée."* Ce commandement n'est pas trop difficile quand Dieu circoncit le cœur. Lorsque Dieu circoncit le cœur et rend ainsi le cœur capable d'obéir, le commandement n'est plus difficile.

Voyons maintenant ce que Paul va dire dans **Romains 10 : 6**. Notez bien le contexte. *"Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi : Ne dis pas en ton cœur : Qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Christ ; ou : Qui descendra dans l'abîme ? c'est faire remonter Christ d'entre les morts."* Ce commandement n'est pas trop difficile. Qu'est-ce qui n'est pas difficile ? Le commandement. Et il n'est pas loin. Qu'est-ce qui n'est pas dans le ciel ? Le commandement. Paul parle du commandement.

Moïse dit dans **Deutéronome 30 : 11, 12** *"Ce commandement que Je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. Qui montera pour nous au ciel et nous l'ira chercher, qui nous le fera entendre, afin que nous le mettions en pratique ?"* En d'autres mots, quand Moïse dit ici : « Qui nous l'apportera ? qui le fera descendre du ciel ? Le commandement.

Voyons maintenant ce que dit Paul dans **Romains 10 : 6** : *"Ne dis pas en ton cœur : Qui montera au ciel ? c'est en faire descendre Christ."* Le texte original, le texte de Deutéronome, parle du commandement. Mais quand Paul cite Deutéronome, il dit : *"c'est en faire descendre Christ."* Qu'est-ce que cela signifie ? Que Christ est le commandement. Pourquoi Paul dit-il *Christ* là où Moïse a écrit *commandement* ? Parce que Christ est la fin de la loi. **Romains 10 : 4** : *"Christ est la fin de la loi."* En d'autres termes, dans la loi, Christ est la justice de Dieu. La loi, seule, est impossible parce que la loi ne peut pas justifier. Pourquoi ? Parce que l'homme ne peut pas être justifié par la loi. Car lorsqu'un homme connaît la loi, il se rend déjà compte qu'il l'a transgressée et il découvre qu'il est déjà condamné. Lorsqu'il comprend la loi, il comprend qu'il l'a enfreinte, et qu'il se trouve donc sous le jugement de Dieu.

Mais **Deutéronome 30** nous parle de la justice qui vient de la foi pour tous ceux qui croient. Cette justice, c'est découvrir Christ dans le commandement. Quand je découvre

Christ dans la loi, alors la loi n'est plus quelque chose que je dois obéir pour vivre, Christ devient Celui qui est envoyé du Ciel pour que le commandement ne soit pas difficile. C'est Christ qui a apporté le commandement, Il nous le transmet avec la puissance et le miracle de la circoncision du cœur. Il nous donne un cœur transformé, capable de garder le commandement. Je ne vois pas le commandement comme quelque chose que je dois accomplir, mais je vois Christ dans le commandement qui m'est donné comme la promesse qu'il ne sera ni difficile, ni pénible. Lorsque c'est le Christ qui met le commandement dans mon cœur circoncis, alors le commandement peut être observé et la loi peut être obéie, parce que je la reçois en Christ. Christ dans le commandement, Christ dans la loi, Christ la fin de la loi, c'est-à-dire, son essence, sa finalité, ce qui est contenu dans la loi, afin qu'en recevant Christ, je reçoive le commandement que je peux maintenant accomplir.

Auparavant, personne ne pouvait garder le commandement. Personne ne peut observer la loi par ses propres forces. Personne ne peut être justifié par la loi, car personne ne peut l'observer par lui-même. Mais quand je reçois Christ et que je vois Christ dans le commandement, alors c'est Christ qui me donne un cœur circoncis, converti, afin que j'aime l'Éternel de tout mon cœur et que je vive désormais pour accomplir le commandement. Le commandement en Christ n'est plus *mon* œuvre. Le commandement en Christ, c'est Christ qui produit l'obéissance en moi, c'est une promesse de Dieu qui dit : *"Si tu crois en Moi, Je te rendrai obéissant."*

Le verset suivant va nous dire que Christ est Celui que Dieu a ressuscité d'entre les morts, Celui que Dieu a fait sortir de l'abîme, pour être la puissance de la résurrection, ce qui nous rend capables de garder le commandement. Béni soit le nom du Seigneur. Quand je reçois la loi *sans* Christ, il m'est impossible de l'observer, parce que la loi ne peut pas me vivifier, car le commandement qui doit donner la vie se trouve être pour moi un instrument de mort. Je ne peux pas lui obéir par moi-même *sans* Christ, en cherchant à établir ma propre justice.

Mais lorsque je vois Christ dans la loi, et lorsque je reçois de Christ la vie qu'Il a donnée depuis la croix à tout homme, et que je la reçois, que je reçois Christ, et que je vois désormais Christ dans la loi, ce que je reçois ce n'est plus un ordre que je dois exécuter avec mes forces, mais une promesse : celle que Christ est dans mon cœur. Christ ayant atteint mon cœur, Christ circoncisant mon cœur, Christ convertissant mon cœur, me fait aimer Dieu et me fait garder le commandement. Christ promet de me rendre obéissant lorsque je Le reçois. Ainsi, Christ est la fin de la loi. Lorsque je Le trouve, Il me rend obéissant. Voilà l'exposé, la thèse que Paul développe dans Romains 10.

Que Dieu soit avec nous, et que Christ, oui, que Christ puisse être trouvé en toutes choses, afin que ce soit Christ vivant *"en nous, l'espérance de la gloire"* ; Christ en nous donnant le commandement, Christ rendant son obéissance possible, Christ en tout. Voilà la justice de Dieu. Que le Seigneur vous bénisse et vous garde.